

moyenne de 70%. Après utilisation et traitement, l'eau est restituée au milieu naturel, selon des conditions de rejet, fixées par la réglementation et qui font l'objet de nombreux contrôles. Des progrès importants ont été réalisés sur ce point. Sur la période 1976-2003, l'industrie papetière a divisé par trois les quantités rejetées de matières organiques dans les eaux, et par six les rejets de matières en suspension.

I. 3. 3. DEVENIR DU PAPIER APRÈS SON UTILISATION : LE RECYCLAGE

L'industrie papetière a pris ses responsabilités concernant la fin de vie de son produit : elle assure le recyclage des papiers et cartons récupérés.

Ce qui semblait être un déchet devient une matière première : la fibre des produits usagés va être réutilisée dans le processus de production, créant ainsi une sorte de cercle vertueux dans le cycle de vie du produit. Le recyclage réunit ainsi l'aspect économique et écologique.

Ceci suppose une bonne gestion de la fin de vie des papiers usagés. Les journaux et magazines font l'objet d'une collecte sélective, en vue d'être récupérés puis recyclés. Le recyclage est un facteur essentiel de la bonne gestion des déchets, qui est un élément nécessaire à la durabilité de nos systèmes économiques et de nos sociétés.

Le recyclage permet, en outre, un stockage croissant et permanent du CO₂ présent à l'origine dans le bois de la forêt. En effet, le papier est un produit spécifique qui absorbe et stocke une partie significative des émissions globales de CO₂, contribuant ainsi directement à la réduction de l'effet de serre. Ainsi, l'utilisation du bois dans la fabrication du papier permet de détourner une part significative des émissions : la forêt capte le CO₂ qui est ensuite « emprisonné » dans le bois, puis dans le papier, qui est lui-même recyclé. Dès lors, le papier devient un puits de carbone, qui fixe une partie des gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère. Ce stock de carbone s'accroît constamment grâce au recyclage.